



RECOURS GRACIEUX PC

Par clemi

Bonjour,

J'ai un recours gracieux à faire sur un PC accordé à un voisin.

Mon argumentation porte sur 2 points distincts du PLU.

Pour que mon recours soit entendu, me conseillez-vous de faire un seul recours comprenant ces 2 points, ou bien 2 recours distincts ?

Cordialement

Par Al Bundy

Bonjour,

Votre recours doit comporter tous les points que vous discutez. Il est parfaitement inutile de multiplier les recours par le nombre de motifs. Par ailleurs, pourquoi l'autorité serait plus réceptive en recevant x recours plutôt qu'un seul ?

Par Clemi

Merci.

Je craignais que diluer l'argumentaire le rende moins fort.

Par nate9595

Après avoir déposé votre demande de permis de construire, la mairie dispose d'un délai d'instruction de deux mois minimum pour étudier votre demande.

[url=https://www.astucesetconseils.net/]astucesetconseils.net[/url]

Par Al Bundy

Il ne s'agit pas ici d'instruction d'un permis mais d'un recours à son encontre.

Le délai d'instruction est un maximum et non un minimum.